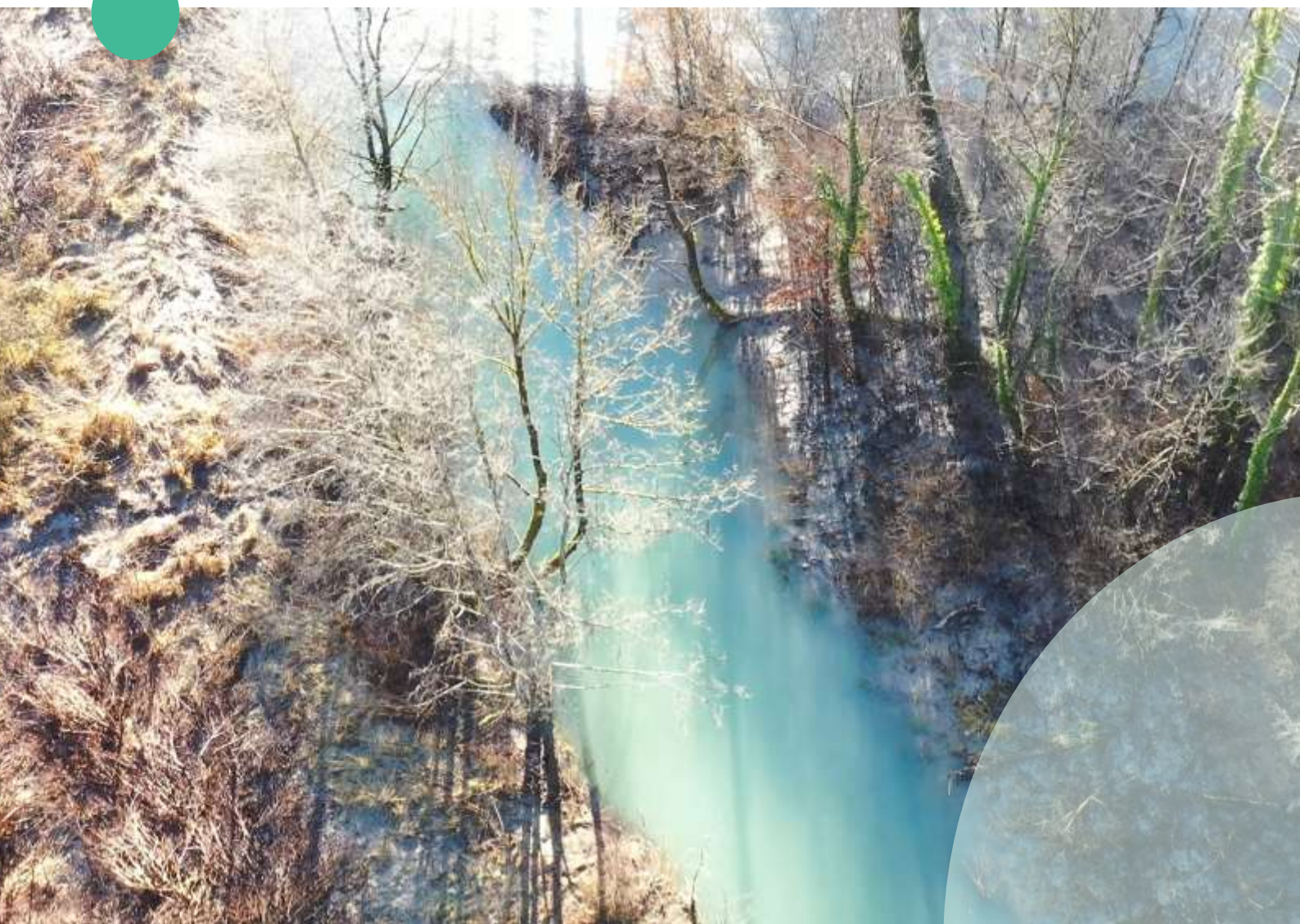




RAPPORT D'ACTIVITE 2023



2, rue de la mairie
BP 2
73400 UGINE
contact@riviere-arly.com
www.riviere-arly.fr

RAPPORT D'ACTIVITE 2023

2023 EN IMAGES	3
EDITO	4
TERRITOIRE : LE BASSIN VERSANT ARLY.....	5
LE SYNDICAT MIXTE DU BASSIN VERSANT ARLY	6
Un syndicat à la carte adapté au territoire	6
Les élus du syndicat.....	7
L'équipe technique.....	9
Des associations supports.....	10
2013-2023 : 10 ANS DU SMBVA !.....	0
FINANCES	2
Contribution des collectivités membres.....	2
Bilan financier 2023	2
UNE BOITE A OUTILS NECESSAIRE A LA MISE EN ŒUVRE DE LA COMPETENCE GEMAPI	5
LES PROGRAMMES D' ACTIONS EN COURS	6
PLAN DE GESTION DES COURS D'EAU DU BASSIN VERSANT	7
Travaux de restauration des boisements de berges.....	8
Travaux de lutte contre la propagation des especes invasives.....	10
Retour d'experience du chantier de confinement de la Renouée du Japon et de plantation d'une ripisylve à Praz-sur-Arly	11
Travaux d'entretien sédimentaire	12
LA gestion sédimentaire pour le torrent du Bersend	13
Zoom sur les travaux de curage de la plage de depot du torrent du bersend en 2023	14
PLAN D' ACTIONS ET DE PREVENTION DES INONDATIONS	15
Atlas des zones inondables et des espaces de bon fonctionnement des cours d'eau principaux du bassin versant Arly	15
Etude de réduction des risques d'inondation des bassins versants des torrents du Glapet et du Planay à megeve	16
Etude de réduction des risques d'inondation du Nant Cruet à Pallud et Albertville	16
Etude de réduction des risques d'inondation du Grand Nant à Villard-sur-Doron.....	16
Elaboration du plan de gestion sédimentaire du Nant Pugin et du Nant Croex à Ugine.....	17
TRAVAUX POST-CRUES	18
3 crues en 1 MOIS : 15, 30 novembre et 11 décembre 2023	19

Retour en images sur la crue du 15 novembre 2023	23
Retour en images sur la crue du 11 Décembre 2023.....	29
Crue torrentielle du Nant Croex à Ugine - 13 juin 2023	31
Crues torrentielles des torrents de Plaine Joux et du Glapet à Megève - 29 et 30 juillet 2023.....	33
Obstruction du lit de l'Argentine - 11 janvier 2023	35
PLANS D'ACTIONS EN FAVEUR DES ZONES HUMIDES	36
Plan d'action stratégique des zones humides à Megève	37
RESSOURCES EN EAU	38
Suivi des cours d'eau en période d'étiage	38
SECURITE.....	40
Equipements de protection individuels	40
Document unique d'Evaluation des risques professionnels	40
Plan de prévention des risques.....	40
Autorisation d'Intervenir à Proximité des Réseaux	40
INFORMATION, FORMATION ET SENSIBILISATION.....	41
Information des propriétaires riverains sur l'entretien des cours d'eau	41
Actualisation du site web riviere-arly.com et publication des newsletters	42
Revue de presse	43
réunion du comité de bassin	45
Moyens matériels.....	46
FormationS	48
REMERCIEMENTS.....	49

2023 EN IMAGES



EDITO

2023, année charnière riche en événements avec en point d'orgue, le lancement de la phase d'études préalable au plan d'actions de prévention des inondations (PAPI).

Localement, des études diagnostics ont été menées pour cerner les problématiques d'inondations et proposer des actions adaptées, en concertation avec les partenaires et acteurs locaux. Ces études sont réalisées avec le soutien de l'Etat et des Départements de la Savoie et de la Haute Savoie.

Ce travail va se poursuivre sur une période de 3 ans, pour aboutir à la construction d'une stratégie cohérente de réduction des risques d'inondations sur le bassin versant de l'Arly.

Par ailleurs, sur le terrain au quotidien, le programme de travaux d'entretien des cours d'eau a été pleinement mené.

2023 c'est aussi **3 crues successives qui ont impacté lourdement notre territoire entre le 14 novembre et le 15 décembre**. La première d'entre elles est considérée comme une crue majeure, d'occurrence cinquantennale sur l'Arly médiane et le Doron. Au total, près de 90 sites touchés, dont 40 ayant fait l'objet de travaux de remise en état post crue engagés par le SMBVA.

Le montant des travaux de remise en état s'élève à **987 000 €**, entièrement à la charge du SMBVA, ce qui représente près de 100% du montant du compte administratif 2022.

Ce montant des dommages à charge du SMBVA représente près des 100% du montant du compte administratif 2022. A cet effet, l'ensemble des partenaires du syndicat et en particulier les services de l'Etat et du Département ont été sollicités pour faire face à la situation.

En 2024, les travaux de remise en état se poursuivent. Forts de l'engagement de toute l'équipe, des élus du syndicat, des communes et de nos partenaires institutionnels, tous les moyens nécessaires ont été mis en œuvre pour gommer les impacts de cette période de turbulence passée.

Ces événements soudains, de plus en plus répétitifs, parfois violents, confortent notre volonté et nos orientations visant à construire et faire vivre un programme d'actions et de prévention des risques d'inondations. Le territoire n'en sera que mieux adapté, plus résilient face à l'évolution de ces situations et à la culture du risque.

Pour conclure, je ne voudrai pas manquer de saluer le travail au quotidien de notre équipe dans son ensemble, des techniciens compétents, disponibles et dévoués à notre bassin versant Arly. Je vous souhaite une bonne lecture.

Umberto DIMASTROMATTEO

Président du SMBVA



TERRITOIRE : LE BASSIN VERSANT ARLY



25 communes

640 km²

1 BASSIN VERSANT
3 SOUS-BASSINS

300 km de cours d'eau

50 000 habitants
et 115 000 habitants en période
hivernale

LE SYNDICAT MIXTE DU BASSIN VERSANT ARLY

Le SMBVA est un syndicat mixte fermé, fondé en 2013 et transformé en 2018 afin d'intégrer la compétence gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI). Il dispose d'une équipe d'élus provenant des différentes intercommunalités membres et d'une équipe technique en charge des projets.

UN SYNDICAT A LA CARTE ADAPTE AU TERRITOIRE

Le SMBVA est un syndicat mixte fermé structuré sur la base de 2 cartes de compétences :



Un syndicat mixte à la carte adapté au territoire



LES ELUS DU SYNDICAT

En charge des décisions du syndicat, le comité syndical se compose de 21 conseillers. Il se réunit en moyenne tous les trimestres. Le bureau se charge de la préparation des décisions et se réunit également avec une fréquence trimestrielle.

Les actes administratifs (délibérations et décisions) sont disponibles sur le site internet du SMBVA : <https://www.riviere-arly.com/actes-administratifs/>

Les membres du comité syndical :

Délégués titulaires		Délégués suppléants	
Communauté d'agglomération ARLYSERE			
Umberto	DIMASTROMATTEO	Catherine	CLAVEL
Françoise	VIGUET-CARRIN	Nathalie	MONVIGNIER-MONNET
Bérénice	LACOMBE	Jean-Pierre	JARRE
Raphaël	THEVENON	Frédéric	JOGUET
Colette	GONTHARET	James	DUNAND SAUTHIER
Ghislaine	JOLY	Frédérique	DUC
Frédéric	REY	Emmanuel	HUGUET
Sébastien	VIOLI	Catherine	PICQUE
Christian	EXCOFFON	Christelle	MOLLIER
François	RIEU	Claude	REUIL BAUDARD
Christian	FRISON-ROCHE	Bernard	BRAGHINI
Mike	ROUSSEAU	Daniel	DUPRE
Raymond	COMBAZ	Edouard	MEUNIER
Communauté de Communes Pays du Mont Blanc			
Christophe	BOUGAULT GROSSET-GRANGE	Catherine	JULLIEN-BRECHES
Laurent	SOCQUET	Pierrette	MORAND
Jean-Pierre	CHATELLARD	Jean-Michel	DEROBERT
Pierre	BESSY	Yann	JACCAZ
Communauté de communes des Vallées de Thônes			
Franck	PACCARD	Sébastien	BRIAND
Philippe	ROISINE	Pierre	BARRUCAND
Communauté de Communes des Sources du Lac d'Annecy			
Philippe	PRUD'HOMME	André	BRUNET
Sébastien	SCHERMA	Michel	LUCIANI

Les membres du bureau syndical :

Umberto DIMASTROMATTEO	Président
Christophe BOUGAULT GROSSET-GRANGE	1 ^{er} Vice-Président
Raymond COMBAZ	2 ^{ème} Vice-Président
Bérénice LACOMBE	3 ^{ème} Vice-Présidente
Frédéric REY	1 ^{er} membre complémentaire du bureau
François RIEU	2 ^{ème} membre complémentaire du bureau
Philippe PRUD'HOMME	3 ^{ème} membre complémentaire du bureau
Philippe ROISINE	4 ^{ème} membre complémentaire du bureau
Pierre BESSY	5 ^{ème} membre complémentaire du bureau



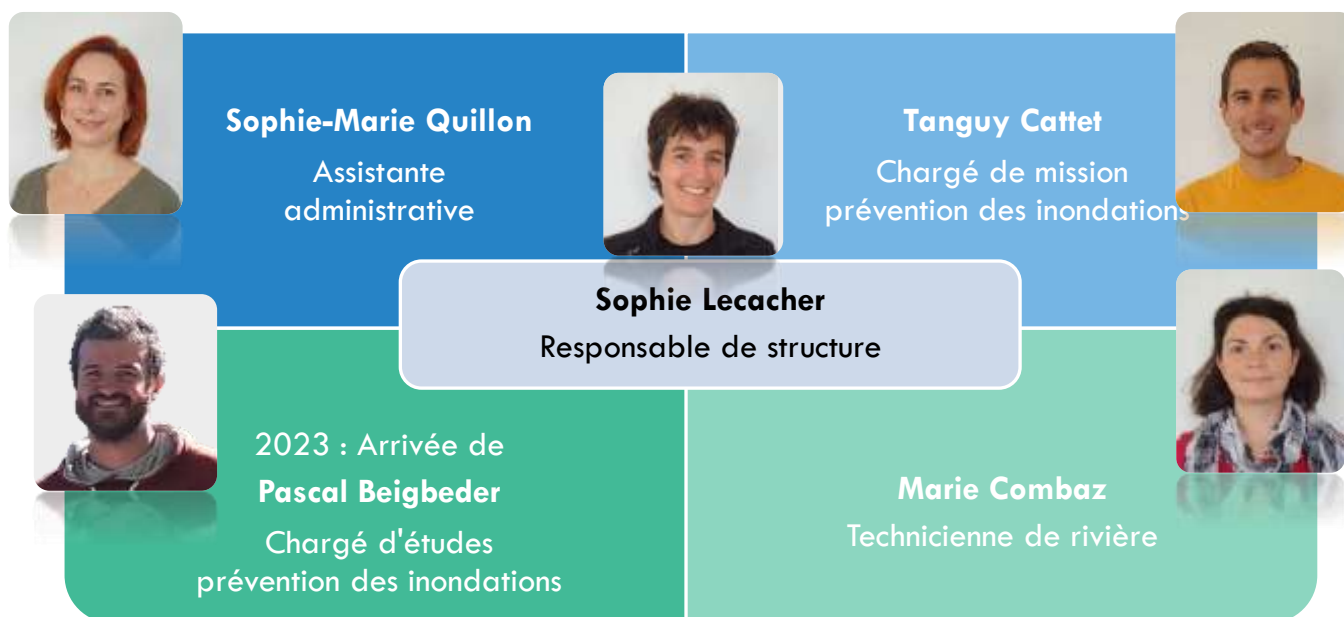
Délégués syndicaux lors des comités délocalisés sur les différents secteurs du bassin versant, en 2023 à Beaufort, Albertville, Pallud et Ugine

2023 : en quelques chiffres
5 réunions du bureau syndical,
5 réunions du comité syndical,
63 délibérations,
10 décisions.

L'EQUIPE TECHNIQUE

L'équipe du SMBVA assiste quotidiennement les acteurs et collectivités du bassin versant sur l'ensemble des projets et problématiques liées à la gestion des cours d'eau et à la prévention des inondations.

En 2023, l'équipe évolue avec l'arrivée de Pascal Beigbeder au poste de chargé d'études prévention des inondations.



Les services ressources humaines et finances du SMBVA sont mutualisés auprès de la mairie d'Ugine, dans le cadre d'une convention.



La Communauté d'agglomération ARLYSÈRE a transféré au 1^{er} janvier 2023, la compétence GEMAPI pour le secteur de l'Isère en Basse Tarentaise (communes de Rognaix, Cevins, Esserts-Blay, la Bâthie, Tours en Savoie et Albertville) à l'assemblée du pays Tarentaise Vanoise.

Une partie de l'équipe du SMBVA, à hauteur de 20%, a réalisé le tuilage afin de favoriser la poursuite des actions initiés.

Contact : iserebassetarentaise@tarentaise-vanoise.fr



Mutualisée à hauteur de 5%, la responsable de structure, anime également le service GEMAPI de la Communauté d'agglomération ARLYSÈRE. Elle intervient pour la coordination des trois syndicats (SMBVA, APTV et SISARC).

Contact : gemapi@arlysere.fr



DES ASSOCIATIONS SUPPORTS

Le SMBVA est membre actif de plusieurs associations :



L'Association Rivière Rhône Alpes Auvergne (ARRA²) anime depuis 1999 un réseau de professionnels pour échanger, partager les expériences et améliorer les connaissances techniques sur des thématiques liés à la gestion des milieux aquatiques.

Le SMBVA adhère en tant que structure morale depuis 2013. Cette adhésion permet à l'équipe technique et aux élus de participer aux réunions et journées techniques d'informations, dans un cadre convivial et de partage de pratiques.

Plus d'infos sur : www.rraa.org



France Dignes est une association de 1901, dont l'objectif est de structurer et consolider la profession de gestionnaire de digues en favorisant les échanges techniques, le partage des savoir-faire et l'échange d'expériences, en développant les connaissances des gestionnaires par des formations et en créant des outils métiers spécifiques.

Plus d'infos : www.frances-dignes.fr

Association du bassin versant de l'Isère

Cette association, constituée en 2017, pour une durée de 5 ans, a vocation à préfigurer l'établissement public territorial de bassin (EPTB) de l'Isère.

A cet effet, ses membres travaillent à poser les bases statutaires, la stratégie, les missions et organisation du futur EPTB Isère en lien avec les structures compétentes en matière de gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations du bassin versant de l'Isère.

2013-2023 : 10 ANS DU SMBVA !

2006 : étude d'opportunité du contrat de rivière Arly,

2006-2012 : Travail actif de coopération entre les collectivités locales du bassin versant porté par le SIVOM du Val d'Arly, présidé par M. Georges Ajoux puis Mme Christiane Detraz.

Convention de financement des études préalables du contrat de rivière Arly signée entre le SIVU Megève et Praz sur Arly, la communauté de communes du Beaufortain, la communauté de commune de la Région d'Albertville, la communauté de communes du Pays de Faverges, les communes de Serraval et du Bouchet Mont Charvin.



2007 : recrutement de la première chargée de mission du contrat de rivière par le SIVOM du Val d'Arly,

2008 : installation du Comité de rivière regroupant toutes les collectivités, partenaires et usagers du bassin versant (réunions annuelles)

2012 : étude de création d'un syndicat de bassin versant, syndicat mixte en charge des études et du portage du contrat de rivière (compétence travaux aux communautés de communes)



2013 : Création du Syndicat Mixte du Bassin Versant Arly, présidé par Philippe Garzon jusqu'en 2020, Umberto Dimastromatteo prend la présidence cette même année.

Le syndicat étoffe progressivement son équipe entre 2013 et 2023 avec les recrutements successifs, d'une technicienne de rivière, d'une assistante administrative, d'un chargé de mission et d'un chargé d'études de prévention des inondations.

2012-2017 : Signature et mise en œuvre du Contrat de rivière Arly.Doron.Chaise

72 actions et 43 000 000 € d'investissement en faveur de l'amélioration de la qualité des cours d'eau (assainissement), de la restauration des milieux aquatiques et des continuités écologiques.



2018 : Le SMBVA se transforme en syndicat GEMAPIEN et se structure suite au transfert par les EPCI du bassin versant (hors CCSLA), soit un élargissement du champ de compétence du syndicat aux travaux.

Afin d'assurer la mise en œuvre de cette compétence, plusieurs actions sont engagées :

- mise en place d'outils adaptés (charte d'exercice de la GEMAPI, marchés publics de travaux, dispositif d'astreinte, renfort de l'équipe technique, ...).
- renouvellement du plan pluriannuel d'entretien des cours d'eau du bassin versant, reconnu d'intérêt général par arrêté interdépartemental, sur la période 2020-25.
- déclaration d'intention de la mise en place d'un plan d'action et de prévention des inondations sur le bassin versant Arly, en 2021

2023-25 : Phase d'études préalable du PAPI – plan d'actions et de prévention des inondations sur le bassin versant de l'Arly



40 actions permettant de définir une stratégie de prévention des inondations sur le bassin versant représentant un investissement de 1 430 000 € HT aidé à 60 % par l'Etat dans le cadre du Fond de prévention des risques naturels majeurs et du Fond vert.

10 ans, c'est aussi plusieurs crues marquantes pour le territoire : 1^{er} mai 2015, 4 janvier 2018 et 14 novembre 2023... qui rappellent l'importance de la restauration des milieux aquatiques pour une meilleure résilience du territoire face aux risques.



10 ans, c'est aussi :
400 délibérations votées,
toutes à l'unanimité !

FINANCES



CONTRIBUTION DES COLLECTIVITES MEMBRES

Les statuts du SMBVA définissent les modalités de participation des collectivités membres sur les 2 cartes de compétences :

Pour la carte animation et pour les frais d'administration générale du syndicat : participation des collectivités membres en fonction de la clef de répartition suivante, définie statutairement.

Cette clef de répartition a été établie sur la base de plusieurs critères (population DGF 2017, potentiel fiscal et linéaire des cours d'eau).

Collectivités membres	Répartition
CA ARLYSERE	68%
Communauté de Communes Pays du Mont Blanc	18%
Communauté de Communes des Sources du Lac d'Annecy	10%
Communauté de communes des Vallées de Thônes	4%

Pour la carte GEMAPI : la répartition des dépenses liées à la compétence GEMAPI est définie en fonction du lieu d'implantation de l'ouvrage/action et de l'intérêt de l'ouvrage et ou des actions pour les membres.

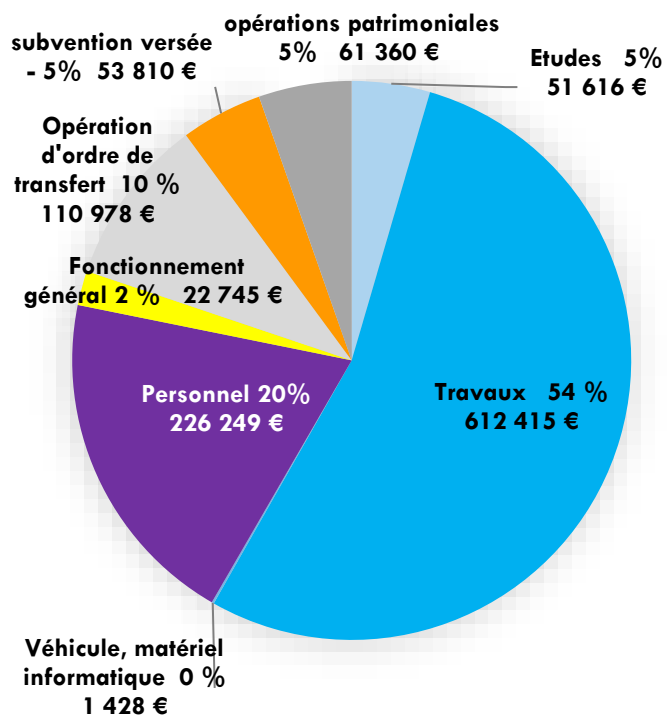
Cette répartition est définie chaque année lors du vote du budget par délibération du comité syndical.

BILAN FINANCIER 2023

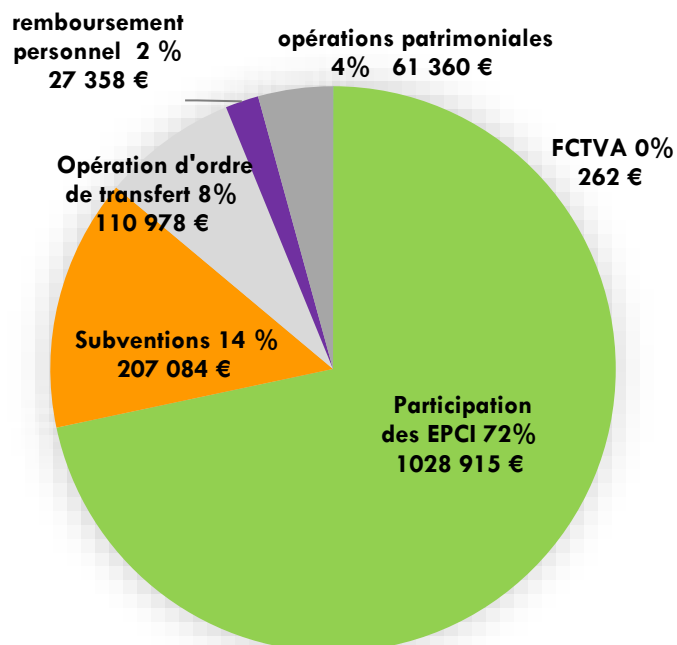
Sur le budget 2023, 54% des dépenses ont été consacrées aux travaux en rivière et à la préservation, restauration des milieux aquatiques. 5% des dépenses sont liées aux études et aux missions de maîtrise d'œuvre. 20% des dépenses est liées aux charges de personnel.

Les recettes proviennent, pour 14% des subventions et 72% de la participation des collectivités membres.

Répartition des dépenses 2023 (investissement et fonctionnement)



Répartition des recettes 2023 (investissement et fonctionnement)



Le résultat du compte administratif de 2023 est le suivant :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	Total des réalisations
Recettes	644 798	791 158	1 435 956
Dépenses	511 826	628 774	1 140 600
Résultats de l'exercice 2023	132 971	162 384	295 355
Résultats antérieurs reportés 2022	314 064	300 392	614 456
Résultats de clôture	447 035	462 776	909 811

L'essentiel du bilan financier 2023 :

1 028 k€ contribution des EPCI membres :



Des subventions mobilisées à hauteur de 207 k€



Autres :

FCTVA, opérations d'ordres, remboursement personnel : 199 k€

Soit 1 435 k€ de recettes réparties :

511 k€ en dépenses de fonctionnement

Dont 181 k€ : travaux d'entretien régulier des cours d'eau

226 k€ : charges de personnel

22 k€ : frais de structure

628 k€ en dépenses d'investissement

Principales réalisations :

- Torrent du Bersend : opération de sécurisation : 360 k€
- Travaux de remise en état post crue 2023 : 53 k€
- Plans d'actions en faveur des zones humides : 61 k€
- Etudes de restauration de la confluence du Nant Bruyant : 12 k€
- Etudes de restauration de l'Arly à Prariand : 9 k€
- Etudes diagnostics de réduction des risques d'inondations inscrites au PAPI (Grand Nant de Villard, Glapet, Planay, Nant Trouble) : 16 k€

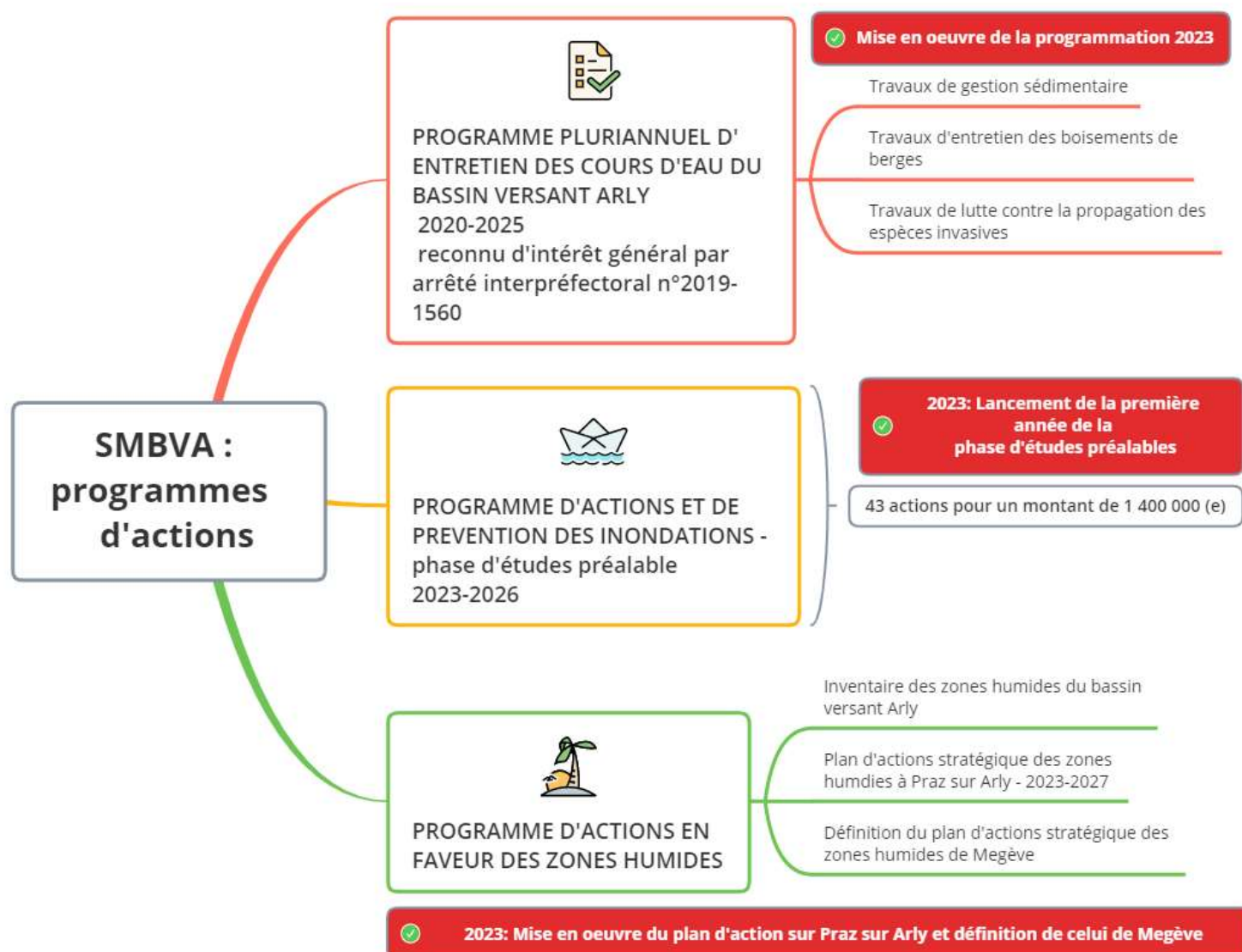
UNE BOITE A OUTILS NECESSAIRE A LA MISE EN ŒUVRE DE LA COMPETENCE GEMAPI

Afin d'assurer ses missions d'animation, de gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations, le SMBVA a mis en place des outils de gestion adaptés afin d'être pleinement opérationnel. Contenu de la boîte à outils :



LES PROGRAMMES D'ACTIONS EN COURS

2023, a été marqué par la poursuite des plans d'entretien des cours d'eau et le déploiement des nouveaux plans d'actions : la phase d'études du PAPI et la définition d'un nouveau plan d'action en faveur des zones humides à Megève.



PLAN DE GESTION DES COURS D'EAU DU BASSIN VERSANT

Dans le cadre de l'exercice de la compétence GEMAPI, le SMBVA met en œuvre des travaux de restauration des boisements de berges, de lutte contre la propagation des espèces exotiques envahissantes et de gestion sédimentaire.



Les travaux d'entretien des cours d'eau sont définis dans le cadre de la programmation pluriannuelle d'entretien 2020-2024, reconnue d'intérêt général par arrêté préfectoral n°2019-1560 du 10 février 2020.

Cette déclaration d'intérêt général permet au SMBVA d'intervenir sur les terrains privés en cas de carence d'entretien des propriétaires riverains.

En 2023, les 3/4 du budget prévu au travaux d'entretien des cours d'eau a été consommé.

Le tableau suivant présente les montants réalisés :

Opération - 2023	inv / fct	Budget		Réalisés en 2023		
		Montant opération HT	Montant opération TTC	Montant réalisés HT	Montant réalisés TTC - 2023	%
Entretien des boisements de berges et des ouvrages hydrauliques						
Secteur ARLYSERE	fct	52 500 €	63 000 €	52 253 €	62 704 €	100%
Secteur CCPMB	fct	25 000 €	30 000 €	18 721 €	22 465 €	75%
Secteur CCVT	fct	2 500 €	3 000 €	2 423 €	2 908 €	97%
Total sur le territoire du		80 000 €	96 000 €	73 397 €	88 076 €	92%
Lutte contre la propagation des espèces invasives						
Secteur ARLYSERE	inv	8 333 €	10 000 €	1 953 €	2 344 €	23%
	fct	18 333 €	22 000 €	15 850 €	19 020 €	86%
Secteur CCPMB	inv	10 000 €	12 000 €	1 385 €	1 662 €	14%
	fct	6 250 €	7 500 €	5 591 €	6 709 €	89%
Secteur CCVT	fct	2 083 €	2 500 €	- €	- €	0%
Total sur le territoire du		44 999 €	53 999 €	24 779 €	29 735 €	55%
Travaux d'entretien sédimentaire						
Secteur ARLYSERE	fct	41 667 €	50 000 €	30 690 €	36 828 €	74%
Secteur CCPMB	fct	29 167 €	35 000 €	14 732 €	17 678 €	51%
Secteur CCVT	fct	2 083 €	2 500 €	- €	- €	
Total sur le territoire du		72 917 €	87 500 €	45 422 €	54 506 €	62%
Total des travaux sur le		197 916 €	237 499 €	143 598 €	172 318 €	73%

TRAVAUX DE RESTAURATION DES BOISEMENTS DE BERGES

Ces travaux sont à la fois préventifs et curatifs, ils consistent, dans les secteurs à enjeux et relevant de l'intérêt général, à supprimer les embâcles et à extraire les arbres penchés ou déstabilisés.

Ces travaux, définis par le plan de gestion des cours d'eau, ont pour objectifs de :

- restaurer le libre écoulement des cours d'eau,
- gérer les encombres,
- permettre la diversification des milieux,
- sécuriser et protéger les berges contre l'érosion.

65 km de cours d'eaux restaurés et entretenus

73 400 € montant des travaux de restauration des boisements de berges

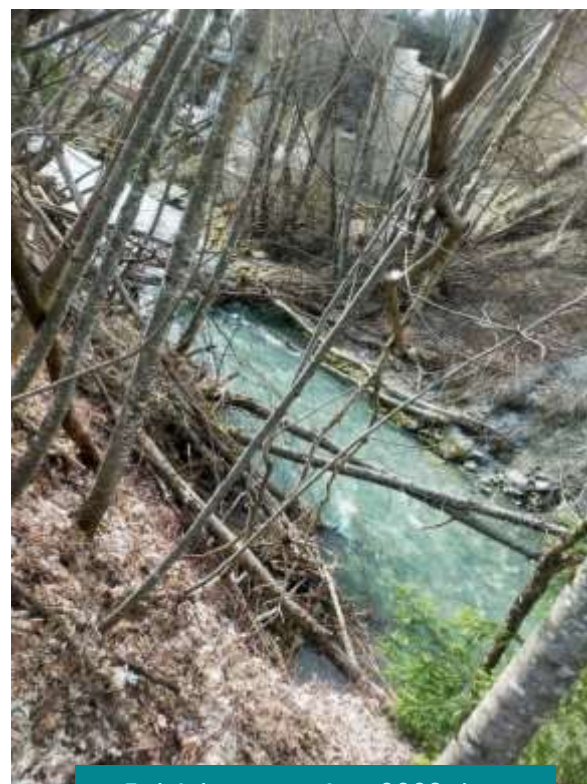




Enlèvement d'un embâcle dans la Chaise



Embâcle supprimé en 2023 dans le torrent du Fatier – Bouchet Mont Charvin



Embâcle supprimé en 2023 dans l'Arly à Praz sur Arly

TRAVAUX DE LUTTE CONTRE LA PROPAGATION DES ESPECES INVASIVES

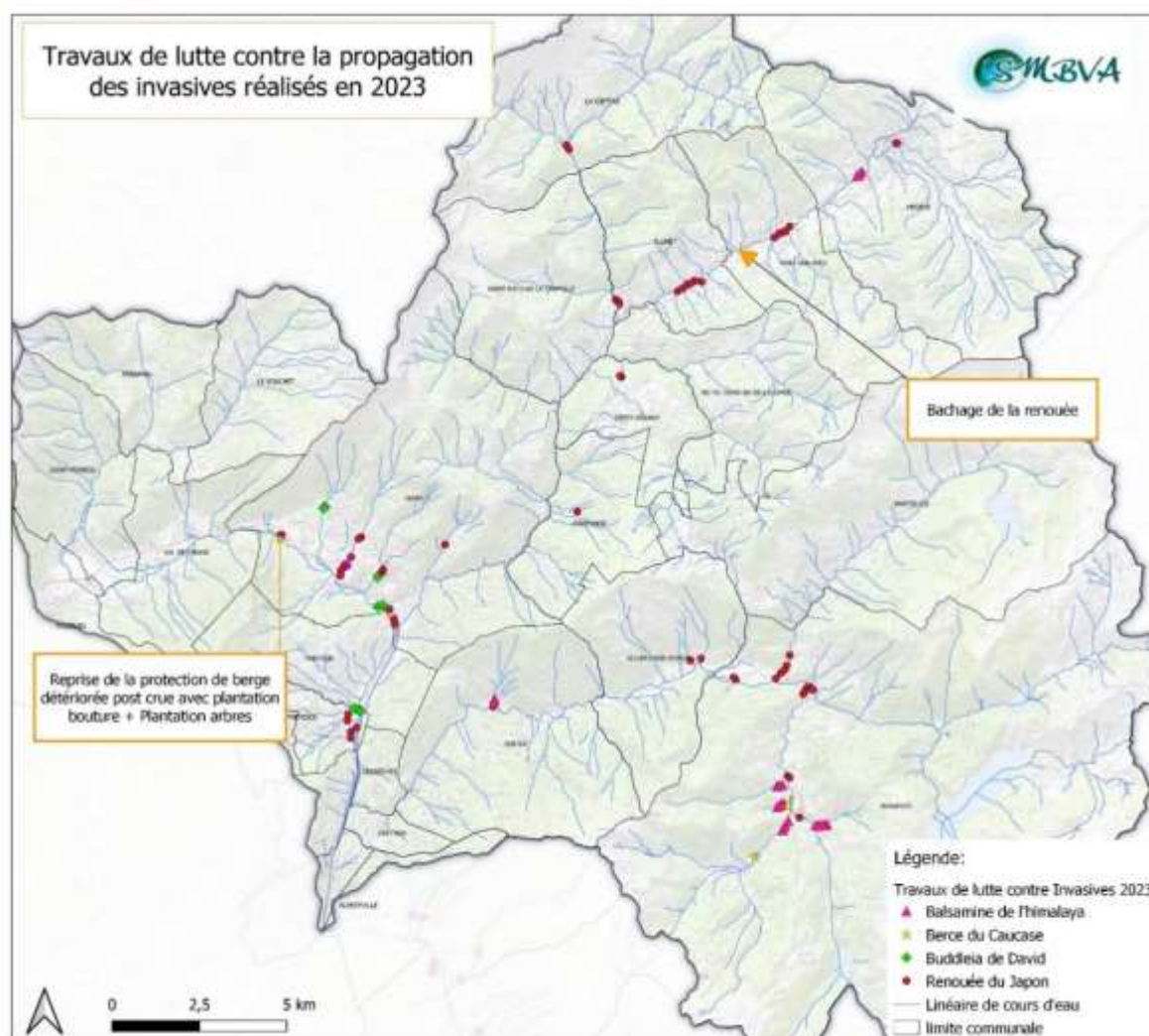
Les travaux de lutte contre la propagation des plantes invasives ont pour but de favoriser la biodiversité, de conserver la ripisylve en bon état et d'assurer une bonne tenue des berges.



Chaque intervention est adaptée au site et aux enjeux. Les travaux peuvent être de plusieurs types :

- Arrachage de la Renouée du Japon ● Balsamine de l'Himalaya ▲ Solidages ▲
- Confinement de la Renouée du Japon □ avec restructuration d'une ripisylve par plantation d'arbres et arbustes
- Coupe des racines Berce du Caucase ◆
- Dessouchage de Buddleia de David ◆

29 735 € montant des travaux de lutte contre la propagation des espèces invasives



RETOUR D'EXPERIENCE DU CHANTIER DE CONFINEMENT DE LA RENOUÉE DU JAPON ET DE PLANTATION D'UNE RIPISYLVE A PRAZ-SUR-ARLY

Le SMBVA a engagé en 2023 une opération de bâchage de Renouée du Japon sur la berge de l'Arly, au droit de la station d'épuration de Praz sur Arly. Le principe est la mise en place d'une bache étanche afin « d'étouffer » la Renouée du Japon.

Situation avant/pendant les travaux de bâchage et après la fauche des cannes de Renouée du Japon, en marron au sol, ici absence de ripisylve



Fin des travaux de bâchage avec mise en place d'une bande de roulement par-dessus la bache afin de limiter les zones de reprise en bordure de bache

TRAVAUX D'ENTRETIEN SEDIMENTAIRE

L'entretien sédimentaire des cours d'eau et des ouvrages hydrauliques vise à garantir le bon écoulement et à prévenir du risque d'inondation. Le SMBVA intervient dans le cadre de l'intérêt général afin de remettre en état les ouvrages de protection (plage de dépôts, décanteur, ...) et les tronçons de cours d'eau engravés.

Plusieurs opérations d'entretien courant ont été engagées au cours de l'année 2023 :

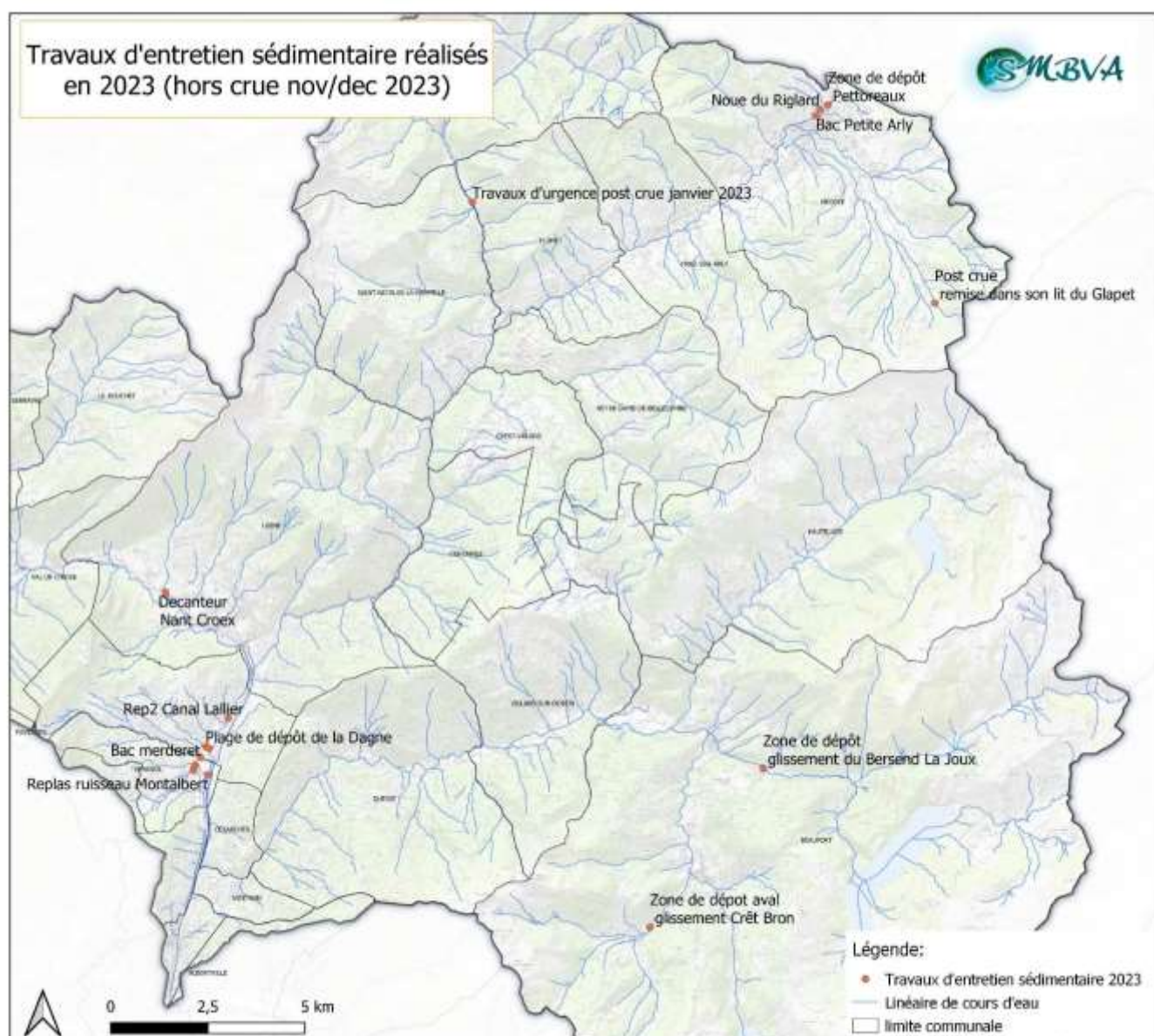
7 ouvrages entretenus

(plage de dépôts, décanteurs, ...)

8 zones d'engrèvement

ont fait l'objet d'une intervention

54 506 €



LA GESTION SEDIMENTAIRE POUR LE TORRENT DU BERSEND



La réactivation du glissement des lles à l'automne 2015 a profondément modifié l'organisation des écoulements sur la zone avec la formation des nouveaux talwegs et l'érosion profonde du chenal d'écoulement principal du ruisseau du Bersend. Ainsi à chaque épisode pluvieux significatif, les écoulements mettent en mouvement les matériaux jusqu'à former des laves torrentielles (écoulements boueux très denses capables de transporter de très gros blocs). Ces laves s'écoulent jusqu'au site de dépôt situé à l'amont de la confluence avec le Doron.

Depuis 2017, ces apports en matériaux ont généré de multiples dégâts, détruisant la route départementale et comblant l'ensemble des prairies et lit vif du Doron. Ces dégradations ont nécessité des travaux de remise en état, engagés par le Département de la Savoie, la commune de Beaufort et le SMBVA.

Compte tenu des apports récurrents, une stratégie de gestion du site a été établie par le comité de pilotage regroupant les acteurs concernés par la gestion du site :



Convention multipartenaires définissant les modalités de gestion du site sur la période 2022-2025

Etat, Département de la Savoie, commune de Beaufort, EDF, SMBVA

Plan de gestion sédimentaire des matériaux du Bersend

Travaux de sécurisation, curage annuel de la plage de dépôt - 2023

Afin de rendre plus durable et soutenable la gestion du site, le comité de pilotage a été acté en 2023, le lancement d'études complémentaires. Ces études seront réalisées en 2024 :

Etude de faisabilité de l'élargissement de la plage de dépôt du Bersend par le SMBVA

Etude de faisabilité du confortement du chenal d'écoulement par actions de correction torrentielle par la commune de Beaufort

ZOOM SUR LES TRAVAUX DE CURAGE DE LA PLAGE DE DEPOT DU TORRENT DU BERSEND EN 2023

Les travaux de curage de la plage de dépôt du Bersend ont permis d'extraire 20 000 m³ de matériaux pour redonner une capacité de stockage suffisante au site, en vue des prochaines coulées et laves torrentielles issues du glissement de terrain des lles.

Compte tenu de l'état de saturation de la zone de dépôt du torrent du Bersend, la réalisation de ces travaux était indispensable afin :

- de permettre le dépôt des prochaines laves, en capacité suffisante,
- d'assurer le bon fonctionnement de l'ouvrage de franchissement de la route départementale 925,
- de limiter l'obstruction du lit du Doron,
- de constituer un espace tampon entre le glissement de terrain et les enjeux aval avec le centre bourg de Beaufort.



Les 20 000 m³ de matériaux extraits ont été revalorisés par criblage, permettant un recyclage des matériaux sur d'autres chantiers par les entreprises locales. Les matériaux non valorisables, c'est-à-dire les matériaux fins, sont mis en décharge agréée.



Apport de lave torrentielle du Bersend

La sécurité du chantier a fait l'objet d'une attention particulière, afin de veiller d'une part aux risques routiers avec la circulation des engins et camions dans la traversée de Beaufort, et d'autre part aux risques de coulées de laves torrentielles pendant les heures de travail. Ainsi une vigie a été mise en place sur site en complément du système d'alerte existant.

20 000 m³ de matériaux extraits de la plage de dépôt du Bersend et partiellement revalorisés

Montant des travaux : **340 122 €**

Cette opération est rendue possible grâce à la mobilisation des gestionnaires locaux : l'Etat, le Département de la Savoie, EDF, la commune de Beaufort et le SMBVA actée dans le cadre d'une convention de partenariat technique et financier.

PLAN D'ACTIONS ET DE PREVENTION DES INONDATIONS

2023 marque la première année de mise en œuvre de la phase d'études préalable du PAPI. Plusieurs études ont été lancées traitant des axes suivants :

Sur les 3 ans de cette phase d'études préalable, la stratégie de prévention des risques d'inondations sera définie sur le bassin versant Arly, sur la base des études diagnostics en cours.

Voici un rapide tour d'horizon des études en cours :



ATLAS DES ZONES INONDABLES ET DES ESPACES DE BON FONCTIONNEMENT DES COURS D'EAU PRINCIPAUX DU BASSIN VERSANT ARLY

Cet atlas des zones inondables doit permettre d'établir les cartes représentant les aléas inondations des crues de références sur les principaux cours d'eau du bassin versant. Il complétera les données existantes des plans de prévention des risques des communes.

Les espaces de bon fonctionnement des cours d'eau seront également définis dans le cadre de cette étude. Ils correspondent à l'espace laissé au cours d'eau pour assurer ses fonctionnalités (hydrauliques, biologiques, ...) tout en prenant en compte les enjeux situés à proximité (urbanisation, infrastructures existantes). Bâties en concertation avec les élus et acteurs locaux, une stratégie de gestion de ces espaces sera établie.



Réunions de concertation pour la définition des espaces de bon fonctionnement des cours d'eau

ETUDE DE REDUCTION DES RISQUES D'INONDATION DES BASSINS VERSANTS DES TORRENTS DU GLAPET ET DU PLANAY A MEGEVE



Débordement du Glapet le 1^{er} mai 2015

Le bourg de Megève est particulièrement exposé aux risques d'inondations, compte tenu de la forte capacité des torrents à charrier des matériaux dans la zone urbaine et des nombreux aménagements contraignants ces cours d'eau. L'objectif est de définir des modalités de gestion ou aménagements visant à réduire la vulnérabilité sur les points de débordement connus, ceci sur l'ensemble du bassin versant.

ETUDE DE REDUCTION DES RISQUES D'INONDATION DU NANT CRUET A PALLUD ET ALBERTVILLE

Le Nant Cruet qui prend sa source à Pallud, est un petit cours d'eau, capable de grossir rapidement et d'inonder la rue commerçante de la République, à Albertville. Contraint par de nombreux aménagements qui génèrent des points de débordements, il s'agit de mieux connaître le fonctionnement de ce cours d'eau et de définir les actions pour diminuer le risque inondations dans le centre-ville d'Albertville.



Inondation de la rue de la République 3-4 janvier 2018

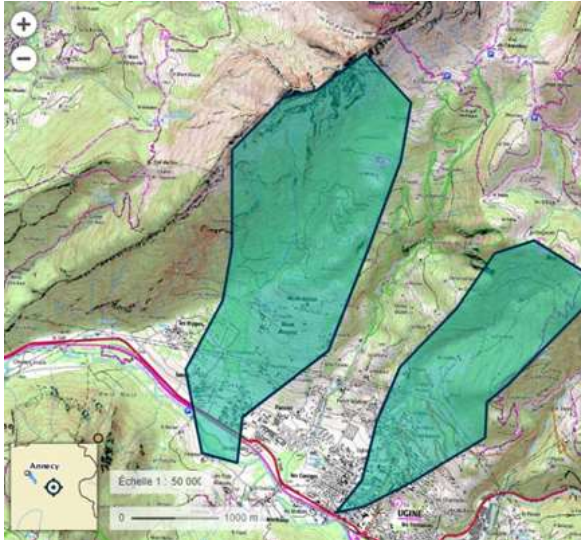


Bassin versant du Grand Nant et cône de déjection

ETUDE DE REDUCTION DES RISQUES D'INONDATION DU GRAND NANT A VILLARD-SUR-DORON

Le hameau du Cudray situé sur le cône de déjection du Grand Nant est fortement exposé aux laves torrentielles, compte tenu de la déstructuration de certains ouvrages et de points bas sur les berges laissent craindre des débordements, comme ce fut le cas lors des crues de 2018. L'étude vise à définir des actions de réduction de la vulnérabilité.

ELABORATION DU PLAN DE GESTION SEDIMENTAIRE DU NANT PUGIN ET DU NANT CROEX A UGINE



Les constats actuels montrent une incision des lits des cours d'eau et une dégradation des ouvrages de protection à l'aval des zones de rétention des matériaux. Il est donc nécessaire d'adapter ces ouvrages afin de faire transiter un minimum de matériaux.

Cette étude permettra de définir les modalités de gestion permettant de maintenir les capacités de protection de ces ouvrages tout en limitant les dommages à l'aval, par une amélioration de la gestion des sédiments.

Le Nant Croex et le Nant Pugin sont 2 affluents de la Chaise, connus pour leurs caractères impétueux et hautement torrentiels.

Ayant historiquement dévasé les hameaux traversés à de nombreuses reprises, ces torrents ont été aménagés afin de réduire les risques torrentiels (plages de dépôts, chenaux d'écoulement).



Lame torrentielle du Nant Pugin du 24/10/22

TRAVAUX POST-CRUES

Dans le cadre de la compétence GEMAPI, le SMBVA assure, au titre de l'intérêt général, les travaux de remise en état des cours d'eau suite aux épisodes de crues. Ces travaux ont pour objectif de restaurer le libre écoulement des eaux.



Retour sur les événements marquants de l'année 2023 :

crue du 11
janvier 2023

13 juin 2023 -
crue torrentielle
du Nant Croex à
Ugine

30 juillet 2023 -
crue torrentielle
du Plaine Joux
et Glapet à
Megève

Crues du 15 et
30 novembre,
11 décembre
2023



3 CRUES EN 1 MOIS : 15, 30 NOVEMBRE ET 11 DECEMBRE 2023

Au cours des mois de novembre et décembre 2023, 3 crues fortes, à très fortes, ont touché le bassin versant de l'Arly.

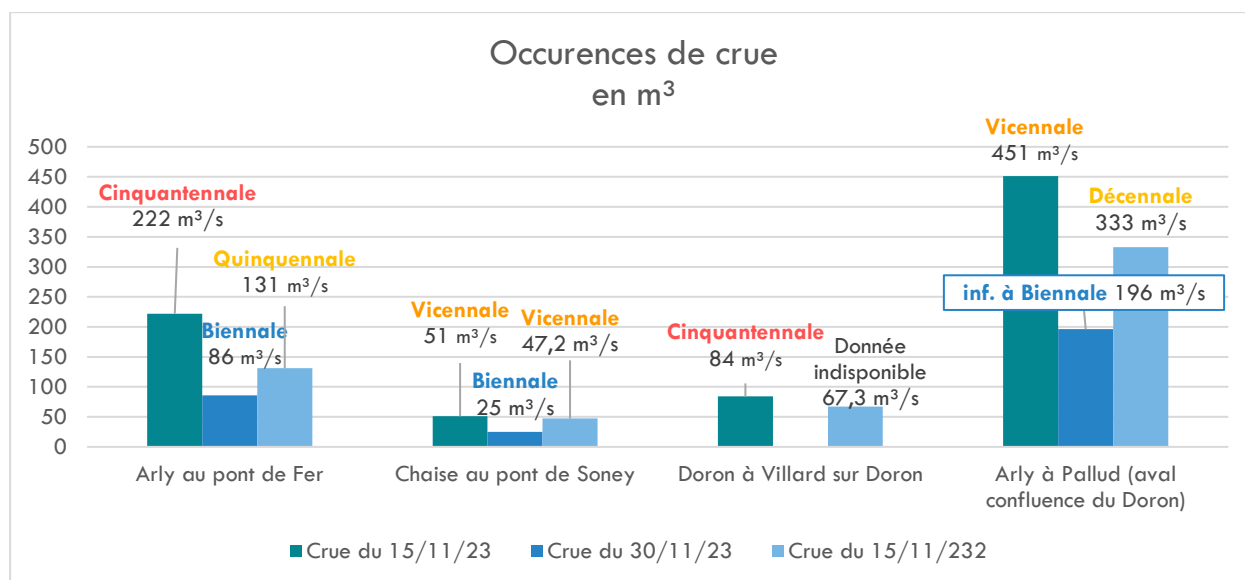
> Rappel du contexte météorologique :

- Une succession de perturbations de flux d'ouest,
- Des cumuls de précipitations important depuis octobre 2023,
- Des sols saturés,
- Une succession de périodes de redoux en altitude,
- Fonte du manteau neigeux (moins présent lors de la crue du 15/11, mais plus présent au cours de la crue du 11/12).

> Des crues significatives et morphogènes :

En termes de débit liquide, la première crue du 15 novembre a été la plus importante sur le bassin versant d'occurrence cinquantennale (Arly médian, Doron) à vicennale (Chaise et Arly aval) selon les cours d'eau. La seconde crue a été bien plus modérée, de fréquence de retour biennale et la dernière également marquante de fréquence de retour vicennale à décennale.

Les occurrences de crue de ces 3 épisodes sont ici présentées :



Le cumul successif de ces trois épisodes dans un contexte de saturation des sols et de cumul de précipitations important a aggravé les dommages (érosions de berges, glissements de terrains, ...).

Par ailleurs compte tenu des débits ces crues et notamment celle du 15 novembre et du 12 décembre) ont été morphogènes, c'est-à-dire qu'elles ont générées une mobilité importante des cours d'eau qui ont conduit à la réouverture des lits par le regain en largeur entraînant des érosions latérales, des regains d'espace sur zones remblayées et des impacts des voiries et réseaux à proximité des cours d'eau).

Il a été constaté une mobilisation du stock de matériaux (du fait des débits et durée des crues) qui a engravé certains tronçons par dépôts de matériaux et incisé d'autres secteurs.

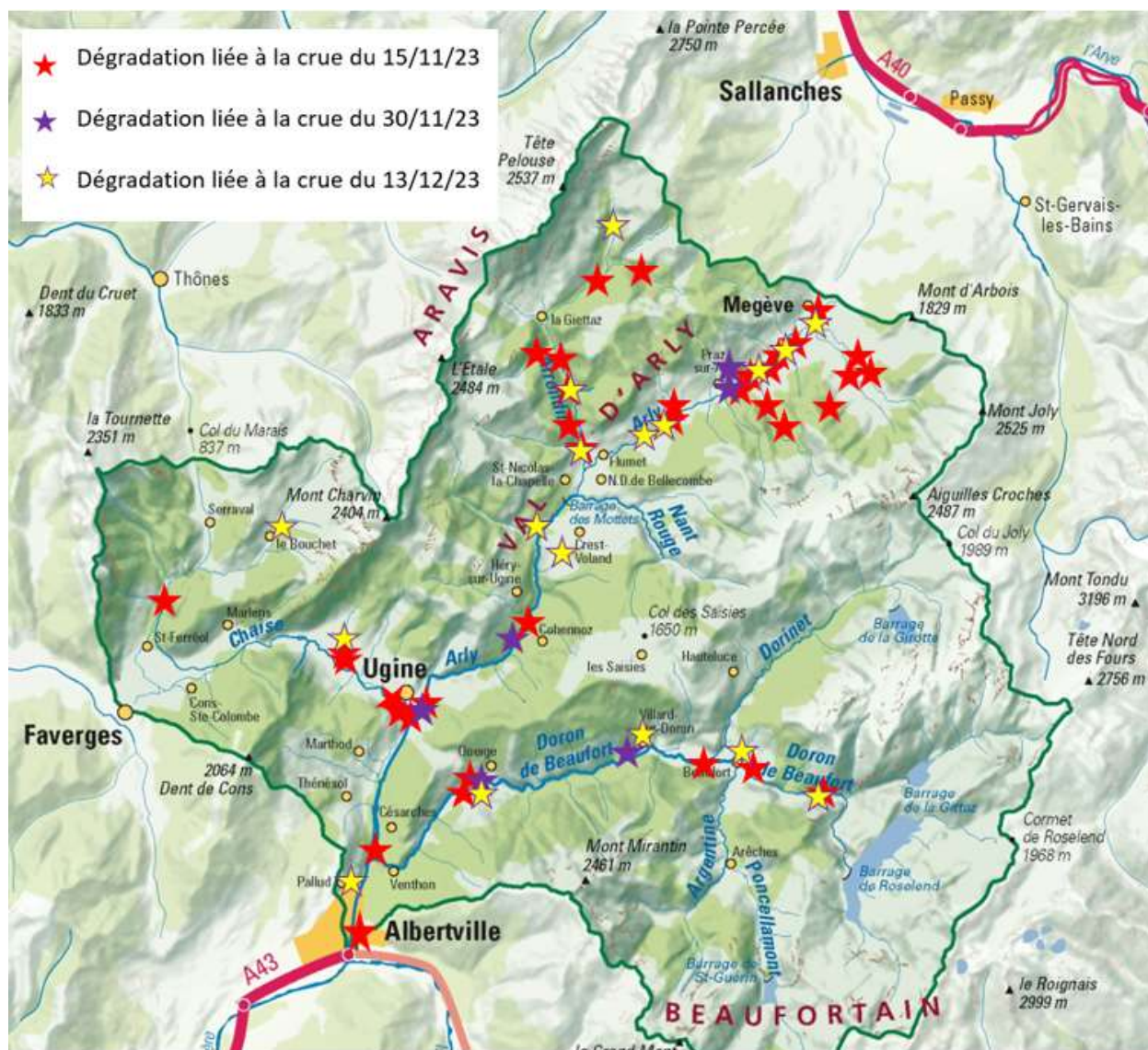


Erosion de berges de l'Arly en aval du Cassioz – le 20/11/23

La concomitance avec glissements de terrains dû à la saturation des sols, a aussi été facteur aggravant. Les glissements dans les cours d'eau et sapement des pieds de glissement par les cours d'eau ont généré des laves et crues torrentielles comme au Bersend ou sur le Nant Pelloux dans les gorges de l'Arly. Des lits de cours d'eau ont été déviés comme le torrent de la Bossonaz sur la commune de Beaufort. De nombreux embâcles se sont formés comme dans la Chaise au Bouchet.

>Le bassin versant largement impacté par le cumul des 3 crues

Au moins 90 sites touchés, sur l'ensemble du bassin versant de l'Arly, par des dégradations de type débordement de cours d'eau ou par des érosions de berges. Ici ne sont recensés que les dommages constatés dans les cours d'eau. Les communes ont également été touchées par de nombreux glissements de terrains et inondations liées au ruissèlement.



Carte des dommages constatés dans les cours d'eau, liées aux crues du 15 et 30 novembre et 12 décembre sur le bassin versant Arly

RETOUR EN IMAGES SUR LA CRUE DU 15 NOVEMBRE 2023



Erosions de berges et embâcles sur le torrent de Cassioz – Megève



Coulée boueuse du torrent du Tour à Megève





Torrent de Cassioz, érosion de berges et affouillement des réseaux à Megève



Merlon de protection du stade de Megève



Erosions de berges de l'Arly, en aval du pont de Cassioz – travaux de recalibrage et enlèvement embâcles (SMBVA) à Praz sur Arly



Débordement du Nant de la Couffaz, affluent de l'Arrondine sur son cône de déjection à la Giettaz



Divagation de l'Arrondine au Plan sur la commune de la Giettaz, érosion de berge arrachant le réseau d'assainissement



Débordement de l'Arrondine, affluent de l'Arly sur la base de loisirs à Flumet



Gorges de l'Arly : glissement de terrains, érosions de berges et dommages à certains ouvrages de protection de la RD1212



Engrèvement du lit de l'Arly aux Molières à Ugine (aval des gorges) – travaux d'urgence pour limiter l'engrèvement au droit du seuil (SMBVA)



Engrèvement de la plage de dépôt du torrent des Carroz, situé à Arêches sur la commune de Beaufort (avant et après la crue)



Laves torrentielle du Bersend à Beaufort



Erosion Argentine au droit du glissement de Crêt Bron - Beaufort



Exhaussement du Doron au niveau de la confluence avec le Dorinet – débordement dans la plaine. Travaux de confortement d'urgence par la commune de Beaufort et le SMBVA



Embâcle sur le Doron au pont des Bleuets à Queige – travaux réalisés par la commune



Erosion de berges du Doron sur la base de loisirs de Queige

RETOUR EN IMAGES SUR LA CRUE DU 11 DECEMBRE 2023



Aggravation des érosions de berges de l'Arly en aval de Cassioz, au droit magasins et plan d'eau de Praz sur Arly



Glissement de terrain en rive gauche de l'Arly sur la ZA GEDIMAT à Flumet



Glissement de terrain sur le Flon au droit du pont de la RD1212 à Saint Nicolas la Chapelle



Obstruction du dallot de la RD925 par le torrent du Bersend à Beaufort



Débordement du Doron sur le stade et aggravation des érosions de berges base de loisirs à Queige



Débordement des affluents du Doron à Villard-sur-Doron



Débordement du ruisseau de la Pierre à Beaufort

CRUE TORRENTIELLE DU NANT CROEX A UGINE - 13 JUIN 2023

Dans un contexte de VIGILANCE JAUNE ORAGE, il n'a fallu qu'une heure, pour que cet orage déverse, près de 38 mm sur le flanc Est du Mont Charvin, gonflant et lessivant toutes les ravines du versant.

Ces précipitations de fréquence de retour supérieure à décennale ont généré une crue torrentielle du Nant Croex, caractérisées par un fort charriage en matériaux se propageant sur l'ensemble du linéaire et engravant les pistes forestières, gués.... Les plages de dépôts amont de Mont dessous et de Soney ont joué leur rôle en stockant une partie des matériaux. Le Nant Probère, affluent amont, a aussi généré une lave torrentielle.



Une érosion marquée du lit s'est également produite sur la partie médiane du cours d'eau, entre Mont dessous et Soney.

Les buses aval du franchissement de la route départementale 1508 ont été obstruées par les matériaux et les bois, générant l'inondation la RD1508, du parking de la station essence et de 5 habitations riveraines.

Crue torrentielle du Nant Croex à Ugine

Impacts : inondation de la RD1508 (Ugine Annecy), de 5 habitations et parkings,

Montant des travaux post crue engagés par le SMBVA : 9 260 € TTC

Période de retour de l'évènement supérieure à 10 ans

Reconnaissance CATASTROPHE NATURELLE

Afin de préserver des zones à enjeux, le SMBVA a engagé les travaux de remise en état post crue :

- Curage d'urgence du bac de Bavelins le 13 et 14 juin,
- Curage de la plage de dépôt médiane de Soney, en juin : 1 50m³ extraits et revalorisés,
- Recalibrage du lit à l'amont de Soney sur 200m, le 14 et 15 juin,
- Curage de la plage de dépôt de Mont dessous : 1 000m³ extraits et revalorisés, en octobre,

Les travaux d'urgence ont été réalisés en coopération entre le Département de la Savoie et la mairie d'Ugine. L'équipe du SMBVA a été mis en astreinte.



Plage de dépôt de Mont Dessous post-crue



Curage de la plage de dépôt de Mont dessous



Chenal engravé du Nant Croex en amont de Soney



Chenal recalibré après travaux

CRUES TORRENTIELLES DES TORRENTS DE PLAINE JOUX ET DU GLAPET A MEGEVE - 29 ET 30 JUILLET 2023

Un orage très localisé sur le Mont Joly et l'Aiguille Croche, déversant près de 30 mm d'eau en 1h.

Ces précipitations fortes ont généré des laves torrentielles des torrents du Plaine Joux et du Glapet. Ces torrents prennent source dans un réseau de ravines très développées.



Une quantité importante de matériaux a été charrié et déposé sur le secteur de Côte 2 000. Les ouvrages traversant le Plaine Joux ont été obstrués. Le torrent du Glapet a été dévié inondant le parking des pistes et du restaurant.



Vue vers l'aval de la piste de ski



Vue de l'amont du restaurant

Photos : écoulement de la lave torrentielle par un ancien lit sur l'actuelle piste de ski et vers le restaurant de côte 2000

Travaux post-crue engagés par le SMBVA :

30/07/2023 : Recalibrage du lit du Glapet reconstitution du chenal d'écoulement comblé.

9-10/08/2023 Plaine Joux : recalibrage du lit en amont du seuil de l'altiport. Recalibrage complémentaire du Glapet afin de restaurer la capacité hydraulique.



Ces travaux ont été menées en étroite coopération avec la mairie de Megève et le service des pistes afin de coordonner les interventions.

Mobilisation de l'équipe du SMBVA en astreinte (samedi/dimanche).



Recalibrage du lit d'un affluent du Glapet – avant et après travaux

Lave torrentielle du Glapet et Plaine Joux

Impacts : débordements importants et épandage de matériaux dans les alpages, dévoiement lit Glapet, inondation parking restaurant et pistes

Montant des travaux post crue engagés par le SMBVA : 7 850 € HT

OBSTRUCTION DU LIT DE L'ARGENTINE - 11 JANVIER 2023

La réactivation du glissement de Crêt Bron depuis 2022, sur la commune de Beaufort, secteur Arêches, engendre des apports de matériaux massifs qui s'épandent jusqu'au lit vif du torrent de l'Arrondine, le dévoyant sur sa rive gauche.

Travaux préventifs de curage et recalibrage d l'Argentine

Maitre d'ouvrage : SMBVA

Coût : 14 040 €

Lors de l'hiver 2022-23, 2 épisodes de redoux en janvier et mars 2023 ont entraîné une fonte rapide du manteau neigeux et des apports massifs de matériaux obstruant le lit de l'Argentine.

2 opérations de recalibrage du lit de l'Argentine afin d'éviter tout risque de débordement vers les habitations, risque d'obstruction du pont de la RD 218a et risque d'arrachage de la conduite électrique (ENEDIS).

Environ 400 m³ de matériaux ont été extraits du lit (abaissement du lit de 1 mètre) et exportés vers une décharge agréée.



Avant



Après travaux

PLANS D' ACTIONS EN FAVEUR DES ZONES HUMIDES



Dans la continuité du travail engagé dans le cadre du contrat de rivière, plusieurs plans d'actions stratégiques ont été réalisés sur le territoire.

En 2023, le nouveau programme d'action stratégiques des zones humides sur la commune de Praz-sur-Arly a été déployé. En parallèle, le plan d'actions stratégique en faveur des zones humides sur la commune de Megève a été défini.

Récapitulatif des actions été menées en faveur des zones humides sur le bassin versant Arly :



PLAN D'ACTION STRATEGIQUE DES ZONES HUMIDES A MEGEVE

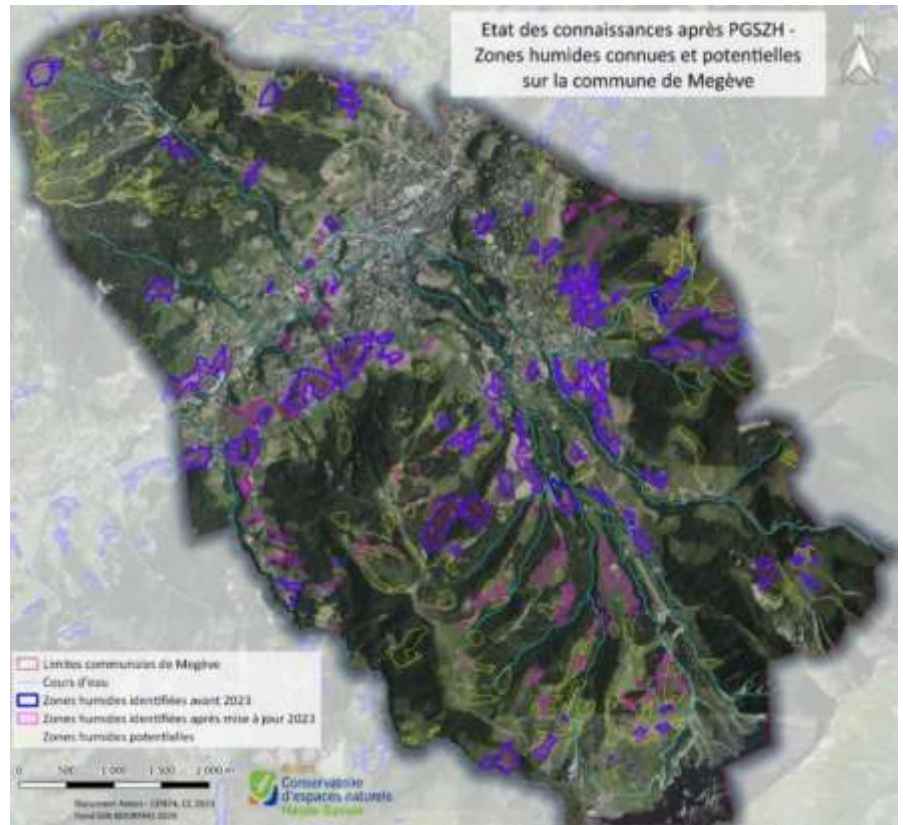
Le plan de gestion stratégique des zones humides a été élaboré en 2023 sous maîtrise d'ouvrage du SMBVA, en partenariat avec la commune de Megève et en concertation avec les acteurs locaux.

Il définit le diagnostic des zones et la stratégie de gestion concertée des zones humides.

Ce plan d'action a été établi par ASTERS – Conservatoire des espaces Naturels de la Haute Savoie.

Etat des lieux :

- 352 zones humides,
- 450 ha soit 10% de la surface de la commune,



Ce plan d'action, défini sur 10 ans (2024-2033), vise à intégrer la préservation des zones humides aux politiques d'aménagement et aux activités économiques du territoire. Il se

déclinera par :

- la mise à jour de l'inventaire,
- l'intégration des zones humides au PLU,
- la mise en place d'une stratégie foncière sur les zones prioritaires,
- des travaux de restauration des zones humides et de gestion - 8 zones prioritaires,
- la sensibilisation auprès du grand public, scolaires, professionnels et des propriétaires.

RESSOURCES EN EAU

Le SMBVA poursuit le suivi des ressources en eau du bassin versant de l'Arly. Ce suivi permet de mieux connaître le fonctionnement des cours d'eau lors des périodes d'étiage. Les constats établis ont ainsi été partagés aux élus locaux et services de l'Etat dans le cadre du suivi de la ressource.

SUIVI DES COURS D'EAU EN PERIODE D'ETIAGE

Pour suivre l'évolution de la ressource en eau du territoire dans le contexte de changement climatique actuel, le SMBVA a mis en place un réseau de suivi des torrents en période d'étiage, à titre expérimental sur la période 2021-2023.



Assec de la Chaise au pont des Bossons à St Ferréol

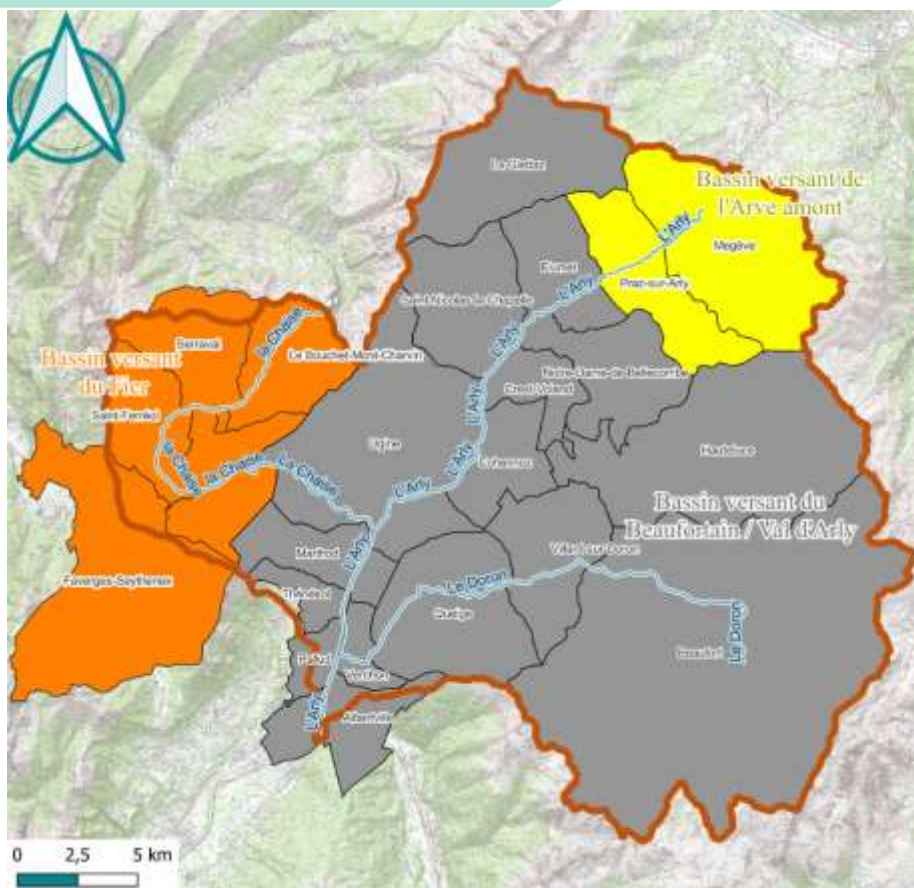
Ce réseau permet de fournir un état des cours d'eau du bassin versant notamment vis-à-vis des états de vigilances et d'alerte du suivi de la ressource en eau, fixés par les services de la Préfecture.

En 2023, les 19 stations du réseau ont été suivies sur 7 relevés entre juin et octobre 2023. Ces données ont été transmises aux services de la DDT73/74. Le SMBVA a également participé aux comités ressources en eau, organisés par la Préfecture de la Savoie et de la Haute-Savoie.

L'année 2023 a été marquée par des niveaux significatifs de sécheresse entre juillet et novembre ou des arrêtés préfectoraux de restrictions des usages de l'eau ont été pris.



Merlin Renou, stagiaire en MASTER 1 GERINAT Risques et environnement, est venu en renfort de l'équipe sur cette thématique.



ARRÊTÉS PRÉFECTORAUX EN VIGUEUR le 04/09/2023

SMBVA

Légende:

- Alerte renforcé
- Alerte
- Vigilance
- Territoire SMBVA
- Principaux cours d'eau du bassin versant de l'Arly

Savoie:

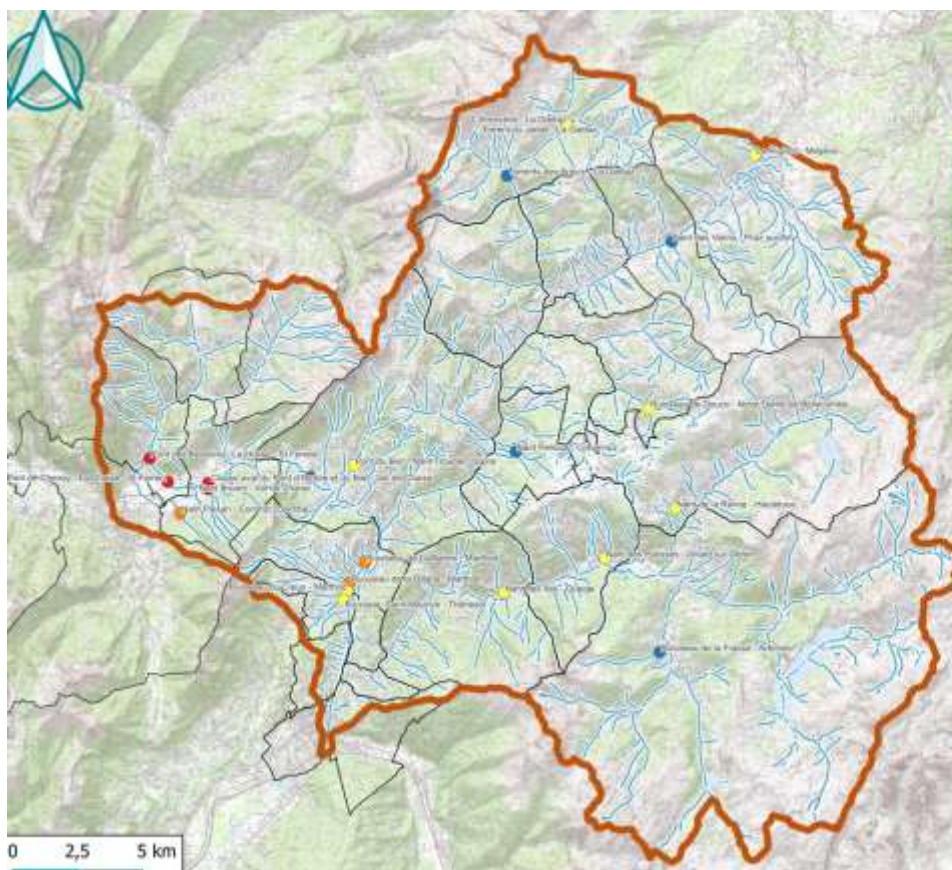
AP numéro 2023-0990.
Secteur Beaufortain-Val d'Arly en "vigilance".
Débuté le 22/08 en vigueur jusqu'au 30/09

Haute-Savoie:

AP numéro DDT-2023-1087.
Secteur Arve amont en alerte et Fier en alerte renforcé.
Débuté le 23/08 en vigueur jusqu'au 31/10

Ces deux arrêtés portent sur des restrictions d'usages de l'eau.

<https://propluvia.developpement-durable.gouv.fr/propluvapublic/voir-carte>



Carte de suivi de la ressource en eaux superficielles SMBVA le 08/09/2023

Légende:

- Écoulement visible acceptable
- Écoulement visible faible
- Écoulement non visible
- Avoze
- Territoire du SMBVA

REMARQUE:

Au 08/09/2023, les cours d'eau du bassin versant de l'Arly et du Doron sont dans un état hydrique et écologique où les sites de versants ont des débits encore acceptable, avec en aval des débits plus faible, à l'exception du ruisseau de la Balme à Marthod (Arly) avec beaucoup de matières organiques bouchant l'entrée de la buse, et de l'eau stagnante, ainsi que le ruisseau de la Dagne due à des travaux de curages dans le lit et la plage de dépôts.

L'assec de La Chaise est plus important qu'au 14/08/2023, avec une longueur de 3,82 km, allant d'environ 80 mètres en aval de la prise d'eau du Biel jusqu'au pont d'Ombre.

ARRÊTÉS PRÉFECTORAUX EN PLACE:

AP74 23/08/2023 - n°2023-1087 - Arve amont en alerte - Fier en alerte renforcée

AP73 du 22/08/2023 - n°2023-0990 - Beaufortain/Val d'Arly en vigilance

SECURITE

Le SMBVA se structure et améliore les conditions de travail de ses agents, dans leur quotidien, mais aussi des entreprises prestataires.

EQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELS

Le SMBVA travaille à l'amélioration des conditions de travail de ses agents. Ainsi, des équipements de protection individuelle (EPI) ont été fournis et/ou renouvelés : chaussures, veste softshell, chasubles haute visibilité, tee-shirts...



DOCUMENT UNIQUE D'EVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS

En partenariat avec la communauté d'agglomération ARLYSERE, le document unique d'évaluation des risques professionnels a été établi. Le programme d'actions défini sera à mettre en œuvre dans les années à venir.

PLAN DE PREVENTION DES RISQUES

Conformément aux obligations réglementaires, un plan de prévention des risques est construit avec chaque entreprise extérieure intervenant pour le compte du SMBVA.

Des conventions d'informations réciproques sont également établies entre les entreprises prestataires du SMBVA et EDF, lors d'interventions en aval des ouvrages hydroélectriques <https://cir-mariviereetmoi.edf.fr/>.

Les travaux en cours d'eau étant à risques, l'objectif est clairement d'assurer la sécurité des équipes des prestataires.

AUTORISATION D'INTERVENIR A PROXIMITE DES RESEAUX

Afin de prévenir les risques d'endommagement des réseaux enterrés, aériens ou subaquatiques, lors des travaux de curage ou de restauration des cours d'eau, les travaux projetés à proximité doivent être déclarés aux exploitants de ces réseaux. Après avoir interrogé le téléservice "[réseaux et canalisation](#)" qui recense les opérateurs, le maître d'ouvrage et l'exécutant des travaux déclarent leur projet de travaux aux exploitants concernés.

En 2023, les agents du SMBVA en charge du suivi des travaux ont renouvelé leur Autorisation d'Intervenir à Proximité des Réseaux (AIPR Concepteur).



INFORMATION, FORMATION ET SENSIBILISATION

La mise en œuvre des actions relevant de la GEMAPI nécessite une mise en lumière afin de rendre compte des actions engagées par le SMBVA.

INFORMATION DES PROPRIETAIRES RIVERAINS SUR L'ENTRETIEN DES COURS D'EAU

Le manque d'entretien des cours d'eau est constaté sur le bassin versant.

Face à cette situation, les élus du SMBVA s'engagent à travers un plan pluriannuel d'entretien des cours d'eau sur la période 2020-2024 faisant l'objet d'une reconnaissance d'intérêt général, obtenue par arrêté préfectoral n°2019-1560 du 10 février 2019.



Cette déclaration d'intérêt général, permet au SMBVA de se substituer aux propriétaires riverains pour la réalisation des travaux d'entretien des boisements de berges, de lutte contre la propagation des invasives et de gestion sédimentaire.

Cependant, les propriétaires riverains des cours d'eau non domaniaux, restent en charge de leurs droits et devoirs d'entretien des cours d'eau, conformément au code de l'environnement article L215-14.

Ainsi les élus du SMBVA ont souhaité, préalablement à la réalisation des travaux d'entretien, informer chaque propriétaire et solliciter son intervention.

En 2023, c'est **1 000 courriers envoyés**, accompagnés de la diffusion de la fiche boîte à outils : Droits et devoirs des riverains (ci-contre).

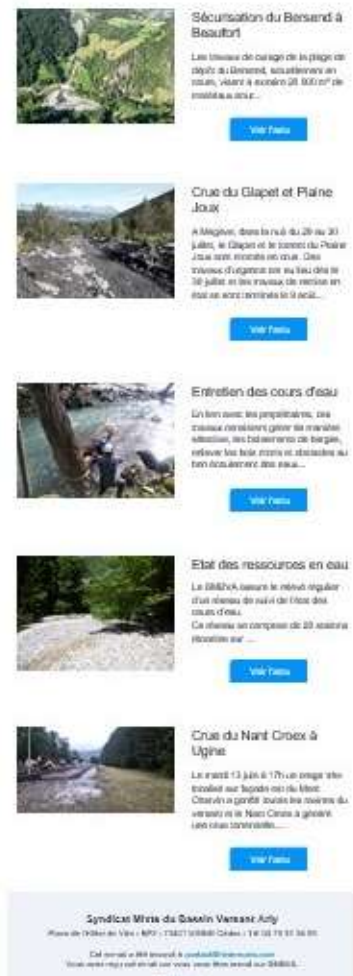
En complément, des avis de travaux sont affichés dans chaque mairie, précisant la date des travaux, les cours d'eau concernés et l'entreprise en charge des travaux.

- Le 8 juin 2023 à Saint-Nicolas-la-Chapelle
- Le 5 juin 2023 à Thénésol
- Le 13 juin 2023 à Serraval
- Le 26 juin 2023 à Megève

ACTUALISATION DU SITE WEB RIVIERE-ARLY.COM ET PUBLICATION DES NEWSLETTERS



- X : <https://twitter.com/RiviereArly>
- YouTube : [SMBVA lien](#)
- LinkedIn : [SMBVA - lien](#)





REVUE DE PRESSE

La presse en parle...voici les principales références aux articles publiés dans la presse locale, au sujet des actions menées par le SMBVA :

22/01/2023 : Dauphiné Libéré

Retour sur la crue du 23 décembre 2022

26/01/2023 : Dauphiné Libéré

Deux ans de travaux pour le point ferroviaire sur l'Arly

02/03/2023 : Dauphiné Libéré

La pêche séduit de plus en plus

02/03/2023 : La Savoie

Les pêcheurs ont de la truite dans les idées !

02/03/2023 : La Savoie

Une gestion raisonnée et écologique de l'eau est-elle possible

03/03/2023 : Dauphiné Libéré

Le Syndicat mixte abonde d'idées pour surveiller les cours d'eau

29/04/2023 : Dauphiné Libéré

Bassin versant Arly : plus de 600 000 euros prévus pour des travaux

11/05/2023 : La Savoie

Le sentier du petit castor détruit : un véritable désastre écologique

26/06/2023 : Dauphiné Libéré

Les conséquences du débordement du Nant de Croëx

27/06/2023 : Dauphiné Libéré

De nombreux travaux sont prévus sur le bassin versant de l'Arly



01/07/2023 : Dauphiné Libéré
Merlin Renou, stagiaire au SMBVA

20/07/2023 : Dauphiné Libéré
La Chaise polluée sur des dizaines de mètres

27/07/2023 : La Savoie
Les poissons morts : la biodiversité a été mise en danger

03/08/2023 : La Savoie
« Il faut jouer la sobriété » pour préserver la ressource en eau

03/09/2023 : Dauphiné Libéré
Après un mois d'août caniculaire, quel est l'état de la ressource en eau

13/09/2023 : Dauphiné Libéré
Ugitech participe à une gestion sobre des ressources en eau



05/10/2023 : Dauphiné Libéré
Le ruisseau des Ratelières en cours de restauration

14/10/2023 : Dauphiné Libéré
Beaucoup de travaux prévus sur le bassin versant Arly, dès l'an prochain



12/11/2023 : Dauphiné Libéré
Plage de dépôt du Bersend : des travaux pour éviter les inondations

16/11/2023 : Dauphiné Libéré
« Des crues, j'en ai vu mais pas des comme ça ! »

16/11/2023 : Dauphiné Libéré
Inondation : le Doron a débordé

23/11/2023 : La Savoie

A la Une : Du jamais vu depuis 1940

Une crue record mais des dégâts assez limités

21/12/2023 : La Savoie

Une pollution industrielle provoque la mort de 300 poissons dans le ruisseau la Cha

23/12/2023 : Dauphiné Libéré

Deux mois d'importantes crues pour le bassin versant de l'Arly



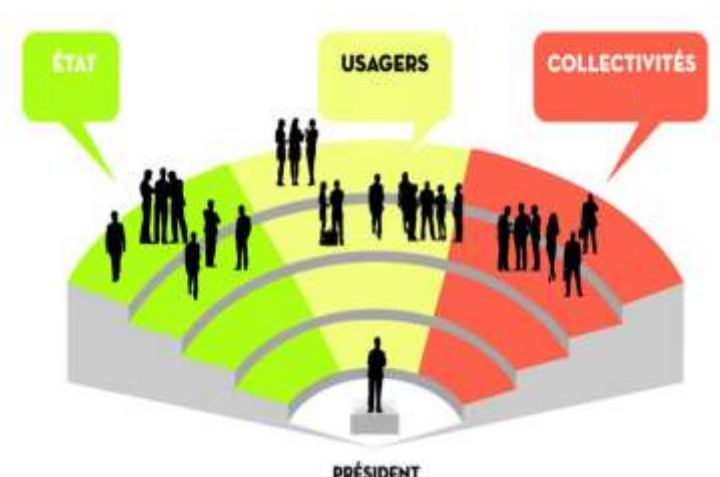
REUNION DU COMITE DE BASSIN

La réunion annuelle du comité de bassin versant s'est tenue le 14 mars 2023, réunissant près de 30 participants.

Ce comité qui constitue un parlement local de l'eau, permet de dresser le bilan des actions menées et de présenter la nouvelle programmation pour l'année à venir.

Il permet aux partenaires et usagers d'échanger sur les enjeux et priorités à donner à la gestion des cours d'eau et milieux aquatiques du bassin versant.

Ce comité regroupe tous les partenaires et usagers de l'eau du territoire.



Comité de bassin versant du 14 mars 2023



MOYENS MATERIELS

>**Locaux à disposition** : 3 bureaux pour 5 agents

>**Système d'Information Géographique / dessin / bureautique** :

QGIS : Système de création, présentation, mise à disposition et exploitation d'informations géographiques et de bases de données cartographiques. Logiciel libre de droit.

RIS Net - RGD 7374 : interface en ligne permettant d'accéder aux données géographiques de la Régie de gestion des données Savoie Mont Blanc dans différents domaines : photos aériennes sur plusieurs années, foncier (rapports parcellaires), urbanisme (cadastre, PLU, servitudes, ...), risques (PPR), réseaux (électriques, eau potable, assainissement, éclairage public, ...), environnement (occupation du sol, Natura 2000, zones humides, ...), fond de plans. A partir de 2023, l'accès à ce logiciel est mutualisé avec l'agglomération Arlysère.

Autres logiciels : Suite bureautique MICROSOFT OFFICE (Word, Excel, PowerPoint, OneNote, Outlook)

Abonnement à AWS pour les marchés publics et à IXBus pour les actes administratifs...

Serveur NAS /VPN : permettant un stockage et sauvegarde in situ des données du serveur et un accès à distance, nécessaire pour le télétravail.

>**Moyens informatiques et téléphoniques** :

Le SMBVA a équipé le chargé d'études nouvellement recruté d'un PC avec écran 24" et d'un téléphone portable renforcé.

Un écran supplémentaire 24" amène du confort au chargé de mission pour le travail en bureau (en parallèle du PC portable), un support portable améliore le confort visuel de la responsable de structure.

L'ancien PC stagiaire et l'ordinateur portable dédié au télétravail sont rééquipés de disques durs internes, pour prolonger la durée de vie du matériel.

Une webcam mobile, permet la visioconférence pour les 3 agents qui en sont dépourvus.

En 2023, le SMBVA a migré son site Web et ses boîtes mail vers un autre hébergeur plus économique.

>Astreinte de sécurité :

Un protocole d'astreinte de sécurité est en place. Il permet aux agents volontaires d'être mobilisés en dehors des heures de travail ouvrées. Ce régime d'astreinte est déclenché en fonction des évènements constatés. Il permet d'intervenir lors des événements de crues (surveillance, constats et travaux post crue).

Le numéro d'astreinte est le 06 99 99 34 99 / 04 79 37 34 99.

>Sécurité et protections individuelles :

Outre les protections individuelles de sécurité, toute l'équipe est formée aux premiers secours (PSC1). L'équipe technique a renouvelé en 2023 ses certificats AIPR : Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux.

Ces formations font l'objet de recyclages nécessaires de façon périodique. Les travaux réalisés font systématiquement l'objet d'un plan préalable de prévention des risques et de la sécurité.

L'équipe a par ailleurs été rééquipée en vêtements haute visibilité (vestes, chasubles, tee-shirts), floqués à l'égide du SMBVA.

>Véhicule de service :

DUSTER 4x4, équipé et entretenu.

>Déploiement du télétravail :

3 postes portables sont équipés d'un accès au réseau en distanciel pour télétravail. 2 agents télétravaillent sur le rythme d'une journée hebdomadaire, réduisant ainsi leur impact carbone.

>Adaptation des méthodes de travail :

Depuis la crise sanitaire, les agents ont favorisé les réunions en visioconférence, source de gain de temps et d'amélioration du bilan carbone.

La visioconférence a été normalisée pour les bureaux syndicaux.

Un référent déontologue a été nommé via le centre de gestion afin d'apporter aux élus tout conseil utile au respect des principes déontologiques.

FORMATIONS

>Formation des agents :

Les agents du SMBVA participent à plusieurs formations afin de se professionnaliser.

Ces formations se font par le biais du CNFPT, des associations partenaires et parfois en partenariat avec la CA ARLYSERE.

Les domaines pour 2023 ont été variés pour l'équipe : organiser la surveillance des digues, pilotage des études hydrauliques, attendus réglementaire des digues, information Pôle Alpin des risques naturels, organisation de la surveillance des crues, webinaire servitude MAPTAM, gestion des bois morts et de la ripisylve, marché de travaux, gestion administrative des marchés publics, AI PR, prévention des risques psycho-sociaux, sauveteur secouriste au travail et sécurité.

>Accueil de stagiaires :

Le SMBVA participe activement à la formation d'étudiants. Plusieurs stagiaires ont été accueillis :

- Ethan Giner en 3^{ème}, du 23 au 28 janvier 2023 en stage de découverte
- Merlin Renou en 2^{ème} année MASTER, du 15 juin au 15 septembre en stage dédié à la ressource en eau et mise en place de repères de crues,
- Juliette Blanchard en 2^{ème} année de BTS GPN (Gestion protection de la Nature) du 31 octobre au 11 novembre en stage de découverte.

Une journée de découverte du bassin versant et enjeux de la GEMAPI a été réalisé avec le MASTER 2 Géographie et aménagement de la montagne Université de Savoie Mont Blanc le 06 novembre 2023.



REMERCIEMENTS

- aux collectivités membres du SMBVA,
- aux partenaires techniques et financiers pour leurs conseils et leur soutien,
- aux acteurs du territoire,
- aux élus et à l'équipe technique du SMBVA pour leur implication au quotidien.

Partenaires financiers :



Collectivités membres du SMBVA :



Contact :



2, rue de la mairie - BP2
73401 UGINE Cedex
Tél : 04.79.37.34.99
contact@riviere-arly.com
<http://www.riviere-arly.com>
Sur X
Sur linkedin

Directeur de publication : Umberto Dimastromatteo
Rédaction : Sophie-Marie Quillon, Sophie Lecacher, Marie Combaz, Tanguy Cattet— SMBVA - Mars 2024